

15 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR UNE FRANCE NUMÉRIQUE PLUS DIVERSIFIÉE, INCLUSIVE

Anthony Babkine et le Conseil national du numérique ont remis le rapport “Faire du numérique, un accélérateur de diversité”.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi a continué d'augmenter au deuxième trimestre en raison du confinement, il est urgent d'apporter des solutions. Cette urgence est particulièrement accentuée en milieu rural et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le présent rapport appelle à se saisir des opportunités offertes par le numérique, et ce sur l'ensemble des territoires.

Un travail collaboratif, au plus près des territoires

À la suite d'une saisine du Ministre du Travail, de la Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, de la Ministre déléguée chargée de la Ville, et du Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques, **Anthony Babkine, Co-fondateur de l'association Diversidays, et Salwa Toko, Présidente du Conseil National du Numérique**, ont remis ce jour leur rapport “**Faire du numérique un accélérateur de diversité**”. Sa rédaction est le fruit d'un travail de terrain conséquent et de 120 consultations d'acteurs de différents horizons :

- associations dédiées à l'égalité des chances,
- organismes de formation et écoles d'ingénieurs,
- acteurs publics, chercheurs, entreprises,
- jeunes issus de zones rurales et QPV, élus qui s'engagent au quotidien dans les QPV et les zones rurales.

L'ensemble des travaux exploratoires et les recommandations ont été menés en suivant une conviction forte : **renforcer l'insertion professionnelle des citoyens des territoires ruraux et des quartiers prioritaires de la ville (QPV) dans les métiers du numérique est nécessaire pour des raisons économiques, mais surtout pour des raisons d'égalité, d'éthique et de droits fondamentaux.** Alors même qu'en 2019, 80 000 emplois restaient non pourvus dans le numérique, le désintérêt pour les métiers du numérique est de 30% supérieur dans les QPV.¹ 42 % des jeunes de 17 à 23 ans issus des zones rurales ont le sentiment de « ne pas avoir ou avoir eu suffisamment d'informations pour s'orienter » – soit 10 points de plus qu'en agglomération parisienne. Anthony Babkine souligne que : *“des talents il en existe partout sur le territoire, mais il manque souvent trois choses : de l'information sur ces métiers, de l'accompagnement et des passerelles pour accéder facilement à ces formations”*

“La France est l'un des pays au monde les plus innovants. C'est une force, que nous devons traduire en perspectives concrètes pour notre jeunesse : des formations, des emplois durables, un atout pour un monde qui ne cesse de se renouveler. Le numérique est depuis longtemps incontournable et nous avons un devoir d'aider chacun qui le souhaite à s'en saisir.” insiste Salwa Toko, Présidente du Conseil national du Numérique

¹ Fondation Jean-Jaurès, Institut Français d'Opinion Publique, Chemins d'avenirs, Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie, note de la Fondation Jean-Jaurès – Enquête auprès des 17-23 ans, octobre 2019.

15 recommandations pour faire du numérique un accélérateur de diversité

Secteur prometteur en termes de création d'emplois, le numérique fait néanmoins face à une sous-représentation de ces territoires et talents ignorés. Pour le Conseil national du numérique et Anthony Babkine, il est nécessaire d'allier la valorisation des compétences numériques à la lutte pour l'égalité des chances. Cela nécessite d'entreprendre une véritable politique de l'emploi numérique, de saisir les opportunités offertes par l'innovation, de permettre aux entreprises de faire face à la pénurie de talents et de contribuer ainsi à la performance nationale.

Pour répondre à ces enjeux, le rapport présente des solutions efficaces et faciles à mettre en place telles que :

- Lancer un plan d'action pour former les prescripteurs (Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions locales...) aux compétences et aux métiers du numérique. [Recommandation 3]
- Créer un baccalauréat professionnel dédié au métier de développeur [Recommandation 4]
- Inciter les entreprises à repenser les politiques de recrutement pour lutter contre les stéréotypes discriminatoires [Recommandation 10]
- Créer un groupe de travail national de prospective des besoins en compétences numériques décliné dans les métropoles French Tech, dans une perspective de redynamisation des territoires [Recommandation 13]

Au total, ce sont 15 recommandations concrètes qui sont proposées au gouvernement, réparties selon trois axes :

- **Axe 1** : Garantir l'information et l'accès à la formation sur les opportunités numériques auprès des profils issus de la diversité
- **Axe 2** : Recenser et mesurer la politique de recrutement pour répondre au manque de diversité dans le numérique
- **Axe 3** : Renforcer la politique de dynamisation des territoires

Elisabeth Moreno, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances : « *Pour renforcer l'accès des talents issus de la diversité aux opportunités du numérique, la première bataille à mener est celle de l'éducation et de la formation. L'éducation dès le plus jeune âge et la formation au cours de la vie professionnelle afin de déconstruire les stéréotypes et combattre les déterminismes. Il s'agit d'un enjeu d'équité, de performance et de compétitivité* ».

Nadia Hai, Ministre déléguée chargée de la Ville: « *Le numérique doit être un accélérateur de carrière pour les habitants des quartiers qui, par la diversité de leurs expériences, seront demain les garants de la croissance du secteur* »

Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques : « *En 2019 le numérique était le premier secteur créateur d'emplois et les start-up se développent partout sur le territoire. Ma priorité est que le numérique soit une chance pour chacun et donc que ces emplois soient accessibles à tous. C'est une question d'égalité des chances mais également de compétitivité car c'est de cette diversité de talents que naissent les innovations de demain. Les annonces de France relance en matière de formation aux métiers du numérique doivent être un accélérateur pour que toute la jeunesse, en zones rurale ou en QPV, voit dans le numérique une opportunité.* »

Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises : *"Il est temps de s'engager pour des politiques de recrutement sans discrimination, qui soient fondées sur les compétences des candidats, valorisant les talents de tous les territoires"*.

Lien vers le rapport : [Faire du numérique, un accélérateur de diversité](#).

-- -- --

Contacts Presse :

Pour le Conseil national du numérique :

Agathe Bougon

presse@cnumerique.fr

agathe.bougon@cnumerique.fr

01 44 97 25 28

Pour Anthony Babkine, Diversidays :

Hugues Grout

hugues.grout@agenceproches.com

06 26 13 56 36

A propos d'Anthony Babkine, co-fondateur des Diversidays :

Anthony Babkine est originaire d'Évry en Essonne, et avant de faire ses premiers pas dans le monde du conseil en communication et du numérique, il connaît d'abord la case échec scolaire. Epaulé par sa famille et le soutien scolaire de sa ville puis l'appui de Mozaïk RH, il rejoint en 2008 la grande école de commerce de l'Institut Mines-Télécom dans sa ville natale. Il poursuivra son parcours au Celsa Paris Sorbonne. Créateur insatiable, il crée sa première start-up à l'âge de 20 ans, écrira son premier livre à 23 et ouvrira son MBA digital à 26 ans pour le groupe Studialis. En 2017, il sera nommé Directeur Général adjoint de l'agence TBWA\Corporate (3ème groupe de communication en France). Cette même année, il co-fondera l'initiative [Diversidays](#) avec Mounira Hamdi. Une année plus tard, il décide de tout plaquer pour transformer [Diversidays](#) en mouvement national au service de la valorisation des rôles modèles de la diversité dans le monde de l'entrepreneuriat et de la Tech. Il a décidé de faire de l'égalité des chances son combat et défend l'idée que le numérique peut devenir l'ascenseur social du 21ème siècle.

A propos du Conseil national du numérique :

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante. Think-tank de l'intérêt général, il est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires. Il est placé auprès du ministre chargé du numérique. Ses statuts ont été modifiés par décret du 8 décembre 2017. Ses membres sont nommés par arrêté du Secrétaire d'État chargé du numérique pour une durée de deux ans.